



**Les classes à horaires aménagés - Musique, Danse ou Théâtre sont ouvertes à l'ensemble des enfants du territoire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, même débutants.**

*En partenariat avec l'Education Nationale et l'inspection de Lisieux, les Classes à Horaires Aménagés permettent aux élèves d'inscrire leur pratique artistique dans le parcours général de l'enseignement. Il est ici reconnu que les enseignements artistiques participent à la formation générale de l'élève. Des équipes pédagogiques Conservatoire / Ecole sont constituées pour réaliser un véritable projet pédagogique innovant et former une réelle collaboration entre les établissements.*

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et Danse  
3 place Georges Clemenceau 14100 Lisieux

Espace Danse, Musiques Actuelles et Arts Plastiques  
Square Charles Perrault 14100 Lisieux Hauteville

### Au secrétariat :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**  
**Tél. 02 31 48 31 85 - [crd@agglomeration-lisieux.fr](mailto:crd@agglomeration-lisieux.fr)**

Collège Marcel Gambier - 3 rue du Général Leclerc 14100 Lisieux  
Tél. 02 31 48 24 60

Collège Michelet - Rue Saint-Hippolyte 14100 Lisieux  
Tél. 02 31 62 03 24

Partenaires : Tanit Théâtre et Education Nationale



Service Communication Lisieux Normandie - Illustration : Adobe Stock - Imprimerie Marie - Ne pas jeter sur la voie publique - Janvier 2024



CLASSES À  
HORAIRES AMÉNAGÉS  
MUSIQUE, DANSE  
ET THÉÂTRE

LISIEUX  
COLLÈGE GAMBIER  
COLLÈGE MICHELET

RENTRÉE  
2024/2025



100%  
EAC

Conservatoire  
à Rayonnement Départemental  
de Musique et Danse

# CURSUS DE LA 6<sup>ÈME</sup> À LA 3<sup>ÈME</sup>

## COLLÈGE GAMBIER

**Les Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse** permettent de favoriser la réussite scolaire et artistique des élèves instrumentistes et danseurs scolarisés dans le cadre d'un projet pédagogique concerté.

### PROGRAMME PÉDAGOGIQUE :

Ce programme propose une formation générale associée à un cursus musical ou chorégraphique renforcé. Il permet un épanouissement en sollicitant l'intelligence artistique de l'élève. Il contribue à l'intégration sociale par des pratiques collectives instrumentales, vocales et chorégraphiques. Cette classe développe chez les élèves des qualités d'autonomie et de rigueur à travers des réalisations de projets artistiques ambitieux et de qualité.

### MUSIQUE :

Contenu des études :

6<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> : 4h30

3<sup>ème</sup> : 5h30

Education musicale au collège : 2h

Formation musicale : 1h30

Instrument : 45 mn ou plus selon le cycle

Pratiques collectives et modules : 2h minimum

Il est à noter que certains de ces enseignements pourront être dispensés hors temps scolaire.

### DANSE :

Education musicale au collège : 2h

6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> : Danse : 6h de pratique

et percutdanse : 1h

4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> : Danse : 6h de pratique

et culture chorégraphique : 1h

**COÛT DE LA SCOLARITÉ** : Gratuit

### CONDITIONS D'ADMISSION :

Lettre de motivation du candidat.

Tout élève peut postuler quel que soit son établissement d'origine et son niveau musical ou chorégraphique antérieur.

### MODALITÉ D'ÉVALUATION ARTISTIQUE :

Tests d'instrument ou de formation musicale ou de danse, adaptés au niveau d'entrée des élèves, programme libre au choix du candidat.

Pour les élèves débutants, les tests reposent sur des mises en situation. Entretien de motivation.

### TEST D'ADMISSION

**Mercredi 3 avril 2024**

9h / Ecrit de formation musicale

10h / Oral de formation musicale

13h30 / Test de danse

De 15h à 18h / Test instrumental

au Conservatoire à Rayonnement

Départemental - Lisieux.

Validation définitive par une commission mixte Education Nationale et Conservatoire.

**Clôture du dépôt des dossiers  
vendredi 22 mars 2024**

RÉUNION D'INFORMATION

**MERCREDI 7 FÉVRIER 2024 À 18H**

À L'AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD) - LISIEUX

## COLLÈGE MICHELET



**Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre** offrent aux élèves la possibilité de recevoir une formation dans cette discipline, tout en garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Le Théâtre, art vivant et collectif, favorise la capacité de concentration et de mémoire, la maîtrise orale et écrite de la langue, l'écoute de l'autre, les compétences sociales et civiques, ainsi que la culture humaniste. De par la diversité des activités proposées, intégrer une classe Théâtre, c'est aussi pour les élèves élargir leurs horizons culturels grâce à un parcours centré sur la pratique théâtrale et la découverte des différents aspects de cette culture théâtrale.

### PROGRAMME PÉDAGOGIQUE :

Ce programme propose une formation générale associée à une pratique théâtrale, dispensée par un intervenant comédien du Tanit Théâtre, structure culturelle partenaire du Conservatoire. Le professeur de français de la classe travaille plus particulièrement sur des œuvres patrimoniales ou des créations contemporaines afin de développer une véritable culture théâtrale de l'élève. Ce cursus comprend également la possibilité de découvrir des spectacles dans le cadre de sorties organisées par l'équipe pédagogique, des rencontres avec des professionnels, artistes, comédiens, auteurs...

**COÛT DE LA SCOLARITÉ** : Gratuit

### CONDITIONS D'ADMISSION :

Lettre de motivation du candidat.

Ces classes sont ouvertes à tous les élèves, sans pré-requis. Chaque élève devra satisfaire à un entretien destiné à évaluer sa motivation.

Une commission mixte, composée de l'ensemble des partenaires et présidée par le représentant du Directeur Académique statuera sur l'admission des candidats. L'admission ne sera définitive que lorsque la famille aura effectué les démarches d'enregistrement et d'inscription au conservatoire.

### TEST D'ADMISSION

**Jeudi 18 avril 2024**

De 13h30 à 19h au collège Michelet - Lisieux

Validation définitive par une commission mixte Education Nationale et Conservatoire.

**Clôture du dépôt des dossiers  
vendredi 22 mars 2024**

RÉUNION D'INFORMATION

**JEUDI 22 FÉVRIER 2024 À 17H30**

AU COLLÈGE MICHELET - LISIEUX

Le Conservatoire, établissement contrôlé par l'état, co-signataire de la convention avec l'Education Nationale et habilité aux enseignements artistiques sera présent. Le Tanit Théâtre sera également représenté en sa qualité d'intervenant pour le Conservatoire.